



LA FEDERATION COMMUNIQUE

CHLORDÉCONE

UNE JUSTICE « BÉKÉE »

La justice de classe a rendu, début janvier 2023, une ordonnance de non-lieu dans l'affaire du chlordécone aux Antilles, jugement inique et infâmant pour notre pays.

Rappelons que l'insecticide chlordécone a été reconnu très polluant et cancérigène depuis la fin des années 70, avec ses conséquences désastreuses, pour de nombreuses années, sur la santé des populations et sur la fertilité des sols. Malgré cela, les grands planteurs de Martinique et de Guadeloupe, les békés, descendants directs des grandes familles esclavagistes ont bénéficié d'une dérogation pour son utilisation dans les bananeraies jusqu'en 1993. Cette complaisance des gouvernements français successifs a été criminelle, affichant ainsi leur entier soutien à la caste des békés et du système colonial des cultures de rente qui maintient les économies antillaises dans une entière dépendance.

Aujourd'hui, après plus de quinze ans depuis les plaintes déposées en 2006, les juges d'instruction soutiennent et aggravent cette complaisance criminelle en rendant une ordonnance de non-lieu tout en reconnaissant « *un scandale sanitaire* » sous la forme « *d'une atteinte environnementale dont les conséquences humaines, économiques et sociales affectent et affecteront pour de longues années des habitants de Martinique et de Guadeloupe* ». Mais que veulent-ils encore pour condamner les coupables ?

Les manquements de l'État et les préjudices colossaux, qu'ils soient environnementaux ou sanitaires, sont avérés. Depuis 2022, le cancer de la prostate est reconnu dans le cadre d'une exposition professionnelle aux pesticides, particulièrement au chlordécone.

Après avoir déployé une répression féroce contre des militants anti-chlordécone les condamnant à des peines de prison pour avoir demandé que justice soit rendue, l'appareil judiciaire français enfonce le clou. En matière de justice de classe et de caste, on ne peut faire mieux !

Notre fédération continuera de soutenir les populations et les travailleurs, associations et organisations syndicales dans leur combat courageux pour que justice soit rendue, et contre la spoliation de la plus large partie de la population de toute possibilité de développement économique, social, culturel et démocratique.

Montreuil,
Le 11 janvier 2023